



A

Monsieur SAMZUN David  
Maire de la Ville de Saint-Nazaire

Objet : préavis de grève au CCAS

Saint-Nazaire, le 1<sup>er</sup> février 2022

Monsieur le Maire,

Depuis longtemps déjà, **les agents du CCAS** quels que soient leurs services sont de plus en plus sollicités. Le contexte sanitaire et social subi depuis deux ans vient aggraver cette situation. Des nazairien(nes) sont laissé(e)s de côté, des dossiers sont en souffrance... Dans le même temps, les postes se réduisent d'année en année.

**Le pôle animation** reçoit de plus en plus de demandes d'usagers qui ne peuvent pas toutes être honorées.

**Les agents du CLIC** doivent effectuer de plus en plus de visites à domicile. Les chiffres régulièrement remontés montrent l'accroissement permanent des demandes.

Les agents du CCAS souffrent de **l'absence de politique sociale** claire de la majorité municipale. Le positionnement du CCAS de Saint-Nazaire est sans cesse questionné par rapport au Conseil Départemental. Les missions et certains postes sont régulièrement remis en cause. Des agents doivent eux-mêmes faire des demandes de subventions pour pérenniser leur poste. Quel est le devenir du CCAS ?

Les agents du CCAS se sentent délaissés. Ils n'ont pas eu d'information sur la mise en place des 1607 heures. Ils n'ont pas la possibilité de bénéficier des aménagements du temps de travail pourtant mis en avant par l'administration pour faire avaler la pilule du « travailler plus ». Il manque de la communication entre les services qui entraîne des problèmes d'organisations et la gestion des nouveaux arrivants est à revoir (livret d'accueil, gestion des badges, formation...).

Des dossiers de départ en retraite sont bloqués à cause du manque de personnel à la Gestion Administrative du Personnel, amenant des agents à **repousser leur départ en retraite** !

Pour les mêmes raisons, **les contractuels** ne peuvent toucher leur indemnité journalière à l'issue de leur contrat et le délai de prévenance de la non-reconduction de contrat n'est pas respecté.

À cause de la pénurie de personnel, **les agents à mi-temps thérapeutique** sont maltraités, on leur demande de faire la totalité de leur travail avec moitié moins de temps.

On leur demande même de s'inscrire sur la Mobilité.

Des agents subissent des intimidations s'ils osent s'exprimer sur la perte de sens de leur travail.

**Les cadres intermédiaires**, pressurisés par la hiérarchie, se trouvent régulièrement en arrêt de travail.

Les agents du CCAS de Saint-Nazaire avec les syndicats CGT et CFDT des territoriaux de la mairie de Saint-Nazaire ont décidé de déposer un préavis de grève pour la journée du jeudi 24 février 2022.

Les revendications des agents sont les suivantes :

1. Connaître la ligne conductrice du CCAS rapidement. Quelle politique sociale vis-à-vis des Nazairiens souhaitent les élu-e-s de Saint-Nazaire ? Les agents veulent que leurs missions soient clarifiées.
2. La reconnaissance de la pénibilité psychosociale et de la charge mentale de tous les agents accueillant du public, et assurant de la suppléance en accordant deux jours de **sujétions particulières**.
3. L'élaboration du document unique obligatoire depuis l'an 2000
4. Respecter les **réserves médicales** des travailleurs handicapés et des mi-temps thérapeutique.
5. Permettre aux agents de travailler par cycles.
6. Boucler sans délai les dossiers de départ à la retraite des agents concernés.
7. Permettre aux contractuels de toucher rapidement leur indemnité journalière à l'issue de leur contrat et respecter les délais de prévenance de non-reconduction des contrats contractuels.
8. Une vigilance à maintenir un encadrement issu du travail social
9. Pour **l'Unité Accès aux Prestations de Solidarité** :
  - Recruter un poste de **secrétariat** supplémentaire
10. Pour **l'Unité Accompagnement Social** :
  - Recruter rapidement des travailleurs sociaux pour atteindre les 9 ETP comme voté lors du comité technique du 15 octobre 2019.
  - Revenir à 2 postes de **secrétaire** du service social comme auparavant
  - Des ordinateurs portables pour les visites à domicile (demande faite depuis un an)  
Des outils informatiques récents
  - Quel est le devenir du poste de **chargé de visite précarité énergétique**?
  - Des revalorisations salariales pour les postes de **socio-esthéticienne (B2)**, de **chargé de visite précarité énergétique (C1b)** et de **secrétariat (C1b)** et des modifications des organigrammes cibles pour les postes de secrétariat (de C à B3)
11. **Pôle Animation** : Recruter un **animateur** supplémentaire au pôle animation et remplacer les arrêts pour maladie
12. **Résidences Autonomie** :
  - Titulariser les contractuels des **résidences autonomes**
  - Passer de deux **auxiliaires de nuit** à quatre comme auparavant
  - Reconnaître la prime Ségur pour les auxiliaires de vie.
13. **CLIC** :
  - Recrutement d'un poste de **Coordinateur**, d'un poste **d'évaluateur** et d'un poste de **secrétariat**.
  - Locaux suffisamment grands et adaptés.

Nous vous adressons, Monsieur Le Maire, nos salutations distinguées.

Pour la CGT  
Le secrétaire général,  
Pouëssel Fabien

Pour la CFDT  
Le secrétaire général,  
Rossignol Frank